

Paris, le 23 mars 2021.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Engagement de 2019 sur la lisibilité des garanties : la très grande majorité des complémentaires santé ont tenu leurs engagements

Deux ans après la signature de l'Engagement professionnel du 14 février 2019, l'UNOCAM publie les résultats de sa 2^{ème} enquête, conduite avec les principales fédérations FNMF, FFA et CTIP, sur la mise en œuvre de cet accord qui vise à améliorer la lisibilité des garanties des complémentaires santé.

Les résultats montrent que les complémentaires santé ont dans leur très grande majorité tenu leurs engagements et qu'elles sont très impliquées dans le suivi de la mise en œuvre de l'accord. Les réponses recueillies couvrent en effet plus de 45 millions de personnes protégées, soit une part très représentative du marché.

L'Engagement professionnel prévoyait notamment :

- ✓ **Une harmonisation des libellés des principaux postes de garanties** (*premier engagement*) : 99% de ces personnes protégées bénéficient aujourd'hui de cette harmonisation (contre 92% lors de la première enquête il y a un an) ;
- ✓ **Une diffusion des exemples de remboursement communs et en euros** pour les actes les plus fréquents (*second engagement*) : 83% des personnes protégées ont bien accès à ces exemples (contre 70% lors de la précédente enquête).

Au-delà de la dynamique engagée, l'enquête met également en évidence un fort développement, en un an, des outils de calcul des restes à charge (calculateur ou simulateur) par les organismes : 91% des personnes protégées ont accès à un de ces outils, contre 45% lors de la précédente enquête.

Enfin, en juillet 2020, l'UNOCAM a mis à disposition des organismes complémentaires et du grand public de nouveaux outils pédagogiques et notamment une brochure « *6 clés pour mieux comprendre et bien choisir sa complémentaire santé* » et un glossaire de l'Assurance complémentaire santé. Ce kit est aujourd'hui complété avec la mise en ligne sur le site www.unocam.fr de deux vidéos pour mieux comprendre le remboursement des frais de santé et les garanties d'un contrat de complémentaire santé.

Pour Maurice Ronat, Président de l'UNOCAM, « Les complémentaires santé ont pris des engagements en 2019. Le nouveau bilan réalisé montre que les résultats sont là, les progrès réels et la dynamique bien engagée. C'est très positif, en particulier dans le contexte du déploiement de la réforme du 100% Santé. »

L'UNOCAM :

Créée en 2005, l'Union nationale des organismes complémentaires d'assurance maladie (UNOCAM) est née de la volonté des principales familles de complémentaires santé – FNMF, FFA et CTIP - de travailler plus étroitement ensemble. Aujourd'hui, l'UNOCAM est un des interlocuteurs des pouvoirs publics sur l'évolution de l'Assurance maladie et de son financement. Dans ce cadre, elle est consultée sur tout projet de texte et est invitée à participer aux négociations conventionnelles aux côtés de l'Assurance maladie obligatoire (UNCAM).